



Prime « PTM » : pour un versement à tous les agents du ministère de la Culture !

« Lors du CHSCTM du 14 novembre 2019, le Ministre Franck RIESTER a remercié les agents pour leur implication dans le travail de concertation, de cadrage et de conception du Plan de transformation ministériel mené activement en amont de sa mise en œuvre opérationnelle. Conscient de l'effort demandé à chacun et chacune des agents et afin de reconnaître l'engagement collectif, le Ministre a décidé le versement d'un complément exceptionnel de rémunération de 500 € brut au titre du PTM. Cette prime sera versée sur la paie de décembre 2019 à tous les agents en poste en septembre en administration centrale ou déconcentrée, ainsi que dans les services à compétence nationale. Elle sera attribuée de manière forfaitaire, indépendamment des groupes et des fonctions, aux agents titulaires et aux agents contractuels qui occupent des fonctions pérennes, qu'ils soient en CDD ou en CDI. »

Voici donc le courriel envoyé par la communication interne du secrétariat général du ministère aux agents de l'administration centrale, des DRAC et des SCN le 19 novembre dernier.

Ce qu'il faut en retenir : tous les agents des établissements publics, bien qu'agents du ministère et participant, directement ou indirectement, au PTM, en sont exclus !

Égalité de traitement oblige, les agents oubliés ont commencé à se mobiliser afin d'obtenir cette prime, comme c'est le cas dans les établissements suivants : Musées du Louvre et d'Orsay, BnF, Versailles et CMN. Or, ces gros établissements sont en capacité de pouvoir payer cette prime, ce qui n'est pas le cas de la majorité des établissements publics du ministère !

Quid des conservatoires (danse et musique, art dramatique), du CNL, du CNAP, de l'AFR Villa Médicis, de la BPI, de l'INP, de l'INHA et de l'École du Louvre etc. ?

Aucun des établissements, qu'ils soient petits ou gros, n'ont à payer en lieu et place du ministère de Culture ! Il revient en effet au ministre d'obtenir auprès du ministère de l'action et des comptes publics, des crédits supplémentaires pour cette demande légitime.

À nous tous de nous mobiliser pour que le Ministre débloque la situation, en commençant par manifester demain !

**Toutes et tous en grève à partir du 5 décembre et en manifestation
carte de France des manifestations et RDV : [https://mobilisations-
en-france.cgt.fr/news/map](https://mobilisations-en-france.cgt.fr/news/map)**

**[à Paris, cortège Culture - RDV Gare de l'Est à 14h sous le ballon de
la Filpac-Cgt]**

À Paris le 4 décembre 2019